



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La réunion du Conseil Municipal aura lieu, à la mairie, Salle du Conseil municipal :

MERCREDI 1^{er} AVRIL 2026
à 19h00

Les points à l'ordre du jour sont les suivants :

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

- 1) Approbation des procès-verbaux des séances du 18 février et 21 mars 2026.
- 2) Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal.
- 3) Délégations du Conseil Municipal au Maire.
- 4) Fixation des indemnités de fonction du Maire et des adjoints.
- 5) Création des commissions municipales.
- 6) Constitution de la commission d'appels d'offres et d'adjudication (CAO)
- 7) Renouvellement du Conseil d'Administration du CCAS.
- 8) Renouvellement des Commissions extra-municipales.
- 9) Désignation d'un représentant du conseil municipal auprès du SYANE.
- 10) Désignation d'un représentant du conseil municipal auprès des communes forestières.
- 11) Désignation d'un représentant du conseil municipal auprès de « Féternes en fête »

FINANCES LOCALES

- 12) Fixation de la participation financière pour l'atelier « taille des arbres fruitiers au verger communal »
- 13) Fixation du tarif de vente de bois suite à une coupe communale secteur de Grésin.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

- 14) Compte rendu des décisions du Maire dans le cadre de ses délégations

AFFAIRE DIVERSES

Le Maire
Maxime JULLIARD

